

RESSOURCES : DESCRIPTION ET ACCÈS

LE STANDARD DE CATALOGAGE POUR LE 21^e SIÈCLE

RDA, nouveau standard de catalogage, remplacera en 2009 les *Règles de catalogage anglo-américaines*, 2^{ème} éd. (RCAA2). Il va au-delà des codes antérieurs de catalogage car il fournit des lignes directrices sur le catalogage des ressources électroniques et se préoccupe d'aider les usagers à trouver, à identifier, à sélectionner et à obtenir l'information désirée. RDA permet également l'interrelation des notices bibliographiques en montrant les liens qui existent entre les œuvres et leurs auteurs. Cette importante nouvelle caractéristique permet aux usagers d'être plus conscients des différentes éditions, traductions ou présentations matérielles d'une œuvre, ce qui constitue un développement prometteur.

Fondement de RDA

RDA repose sur deux modèles conceptuels développés par la « Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques » (FIAB/IFLA) – « *Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques* » (FRBR) et « *Spécifications fonctionnelles des données pour les notices d'autorité* » (FRAD). FRBR et FRAD identifient les rapports qu'une œuvre peut avoir avec son auteur ainsi que les rapports entre les traductions, les interprétations, les adaptations, ou les présentations matérielles de cette même œuvre.

Un effort collectif

Le développement de RDA atteste que les bibliothèques fonctionnent maintenant dans un environnement numérique fondé sur le Web, ce qui modifie les rapports entre les créateurs de métadonnées et les usagers extérieurs au milieu des bibliothèques. RDA facilitera l'intégration des notices bibliographiques avec celles produites par d'autres communautés de créateurs de métadonnées, permettant ainsi de nouveaux usages des notices bibliographiques.

Plusieurs institutions et associations, liées ou non à la communauté des bibliothèques ont été consultées à propos de RDA. Outre les groupes travaillant sur FRBR et FRAD, le « Joint Steering Committee » (JSC) travaille aussi avec :

- Le « Dublin Core » et les autres communautés du Web sémantique afin de comparer les modèles conceptuels et les standards utilisés par chacun. (Le travail d'alignement est en bonne voie, grâce aux recommandations résultant d'une réunion de ces groupes.)

- Le « Library of Congress Network Development Office » et « MARC Standards Office », afin d'assurer la compatibilité entre RDA et MARC 21. (Sous les auspices de la British Library, de Bibliothèque et Archives Canada et de la Bibliothèque du Congrès, un groupe de travail a récemment été constitué afin d'établir la correspondance entre RDA et MARC 21.)

- La Réunion des experts de l'IFLA pour un Code international de catalogage « IFLA Meeting of Experts on an International Cataloguing Code » (IME ICC), responsable de la révision et de la

mise à jour des Principes de Paris – qui constituent la base des RCAA – afin de les transformer en principes pour le 21^e siècle.

- Le secteur de l'édition, qui a développé une liste de termes pour les supports fondée sur son standard ONIX, utilisable par les secteurs de l'édition et des bibliothèques.

Le travail du JSC repose sur une ample consultation au sein du secteur des bibliothèques. Ses membres et les parties prenantes sont invités à exprimer leurs commentaires sur le contenu du projet qui est accessible sur son site web :

<http://www.collectionscanada.gc.ca/jsc/rda.html>.

Les institutions de pays qui ne siègent pas au JSC sont également invitées à donner leur avis. RDA est développé avec un souci de flexibilité au niveau international, afin de permettre aux autres pays de le traduire et d'en adapter les règles aux besoins locaux.

Avantages de l'utilisation de RDA

RDA permet aux bibliothèques d'avancer dans l'ère numérique en donnant des instructions pour cataloguer les ressources électroniques aussi bien que les ressources traditionnelles. Il reprend les points forts des RCAA2, pointe sur les besoins des usagers afin qu'ils trouvent, identifient, sélectionnent et obtiennent plus facilement les documents dont ils ont besoin et favorise le partage de métadonnées entre différentes communautés de métadonnées ainsi que de nouvelles utilisations des notices bibliographiques dans des services en ligne.

RDA est un nouveau standard de description de ressources et d'accès conçu pour un monde numérique.

- RDA met l'accent sur l'information requise pour décrire une ressource et NON sur la façon de présenter cette information.

- Les usagers auront la possibilité d'utiliser un contenu élaboré conformément à RDA avec plusieurs schémas d'encodage – par exemple, MODS (Metadata Object Description Standard), MARC 21 ou Dublin Core. RDA est adaptable et flexible, de sorte que son utilisation est possible par d'autres communautés documentaires que les bibliothèques.

La structure de RDA est construite sur les modèles conceptuels FRBR et FRAD afin d'aider les usagers des catalogues de bibliothèques à trouver plus aisément l'information dont ils ont besoin.

- L'usage des entités FRBR permet de concevoir de meilleures présentations dans les catalogues grâce au regroupement d'informations sur un même titre (par exemple, traductions, éditions abrégées, différentes présentations matérielles).

RDA apporte une structure flexible pour la description des ressources électroniques tout en répondant aussi aux besoins des bibliothèques dans l'organisation de leurs ressources

traditionnelles.

- RDA apporte de la flexibilité à la description des multiples aspects d'une œuvre grâce à l'utilisation du modèle conceptuel FRBR.
- RDA identifie et ajoute des éléments, non inclus dans les RCAA2, mais d'usage courant dans les descriptions de ressources électroniques.

RDA correspond mieux aux nouvelles technologies de bases de données, permettant aux institutions d'introduire des fonctionnalités de capture et de récupération de données.

- RDA met l'accent sur «prenez ce que vous voyez», permettant ainsi la récupération automatique des métadonnées, sans une longue révision, épargnant ainsi le temps du catalogueur.

RDA reprend les points forts des RCAA2.

- Les notices bibliographiques créées selon RDA seront compatibles avec les notices bibliographiques créées selon les RCAA2. Dans la grande majorité des cas, les catalogueurs n'auront pas à réviser les anciennes notices bibliographiques.
- Les directives de RDA sur le choix et la forme des accès ont évolué depuis celles des RCAA2. Alors que la forme de certaines vedettes va changer avec l'utilisation de RDA, la mise en application de tout changement sera facilitée grâce à des systèmes en ligne de plus en plus sophistiqués.

RDA facilitera l'efficacité du catalogage.

En tant qu'outil en ligne, fondé sur le Web :

- Les règles de RDA peuvent être personnalisées afin de mieux correspondre à des profils d'application spécifiques ou à des tâches particulières ainsi qu'au catalogage de types spécifiques de documents.
- RDA améliorera l'efficacité du catalogage de formats inhabituels - l'outil en ligne peut extraire toutes les règles nécessaires au catalogage du format en question.
- RDA permettra aux usagers d'ajouter leurs propres notes en ligne. De la même façon, les interprétations des règles ainsi que les politiques institutionnelles ou de réseau peuvent être intégrées à RDA en ligne.
- RDA permettra l'intégration dans les produits des fournisseurs, facilitant ainsi le travail du catalogueur et en améliorant la qualité.

Mise en application de RDA

En octobre 2007, la British Library, Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque du Congrès ainsi que la Bibliothèque nationale d'Australie se sont mises d'accord pour promouvoir RDA en coordonnant leurs outils de formation et leurs plans de mise en application. « The Committee of Principals » et le JSC sont en train d'examiner les meilleures façons de procéder afin de laisser du temps pour des tests, des formations et ménager une transition douce vers l'adoption de RDA. Bien que RDA doive être publié au cours du troisième trimestre 2009, sa mise en application suivra une phase transitoire qui permettra aux bibliothèques de planifier l'entrée en vigueur de RDA.

RDA, *Ressources : Description et accès*, est en cours de développement par le « Joint Steering Committee (JSC) for Development of RDA », avec des représentants de :

- American Library Association
- Australian Committee on Cataloguing
- British Library
- Comité canadien du catalogage
- Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP)
- Library of Congress.

Le « Committee of Principals » (CoP) supervise le projet dans son ensemble. Les membres du CoP représentent :

- American Library Association
- Canadian Library Association / Association canadienne des bibliothèques
- Chartered Institute of Library and Information Professionals (CILIP)
- Library of Congress
- Bibliothèque et Archives Canada
- British Library
- National Library of Australia.

Les coéditeurs qui fournissent à RDA soutien financier et aide à la production sont les suivants :

- American Library Association
- Canadian Library Association / Association canadienne des bibliothèques
- CILIP, dont la dénomination commerciale d'éditeur est « Facet Publishing » (www.facetpublishing.co.uk).

Traduction par Maryvonne Mavroukakis (Bibliothèque du Congrès, USA); Pat Riva et ses collègues (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) ; Joëlle Bellec et Françoise Leresche (Bibliothèque nationale de France).